## 36 714 actifs pour la « première entreprise de France »

## L'artisanat profite à l'emploi : +1,47 %

Lundi, la chambre de métiers et de l'artisanat du Morbihan a tenu son assemblée générale à Vannes. L'occasion pour sa présidente, Marie-Christine Le Ray, de mettre à l'honneur cinquante artisans.

Désormais il faut dire « chambre de métiers et de l'artisanat ». Ce nouvel intitulé met en exergue le dynamisme de l'artisanat morbihannais qui compte désormais plus de onze mille entreprises. Ce qui représente 36 714 actifs (chefs d'entreprise et salariés) répartis dans les secteurs de l'agroalimentaire, le bâtiment, les services et la production.

Ces chiffres qui confirment la bonne santé de l'artisanat morbihannais avec une hausse des emplois de 1,47 % sur une année. Ce bon bilan a été mis en exergue lors l'assemblée générale qui s'est tenue lundi, à Vannes.

Mais on note également une progression du nombre des entreprises dirigées par des personnes de plus de 55 ans (18 % au 1er janvier 2004). Ce constat a amené la chambre de métiers et de l'artisanat à mettre sur pied des actions en faveur de la création et de la reprise des entreprises, notamment avec un forum à Vannes, des ateliers de la transmission d'en-



Marie-Christine Le Ray (à droite) a remis la médaille d'or de la reconnaissance artisanale à Ernest Froger et René Rozo, d'argent à Marie-Pierre Audren, Gérard Jouneaux, Jean-Noël Le Marec, Michel Rafin, de bronze à Daniel Roussel et Marie-Annick Madec.

treprises dans le pays d'Auray, et une soirée d'information à Ploemeur.

A la fin de cette assemblée générale, Marie-Christine Le Ray a décoré huit personnes de la médaille de la reconnaissance artisanale et remis quarante-deux titres de maître artisan. « Ces distinctions honorent les hommes et les femmes qui contribuent au dynamisme de l'artisanat morbihannais grâce à leur savoir-faire. »